



Association Loi 1901, 70 rue Saint-Charles 75015 PARIS, CCP Paris 51 578 09 V  
contact@defense-beaugrenelle.org – <http://defense-beaugrenelle.org/>  
06 08 99 96 43

## ENSEMBLE, TOUJOURS PLUS DÉTERMINÉS ET PLUS FORTS, POUR 2023

18 janvier 2023

Madame, Monsieur, chers adhérents,

En ce début d'année, le Conseil d'administration de notre Comité vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour vous et vos proches. Nous souhaitons qu'ensemble nous nous renforçons pour mener à bien tous nos projets. Si nous poursuivons toujours plus nombreux dans nos actions pour défendre le quartier, nos projets peuvent réussir. L'enjeu est de taille alors que nous subissons trop de remise en cause dans notre vie quotidienne. Ce fut le cas il y a 3 ans avec la suppression du Centre de santé de la rue VIALA et aujourd'hui celle du bureau de poste de la rue de LOURMEL. Deux structures dont nous avons tous besoin en permanence. Auxquelles vient s'ajouter il y a 10 ans, la disparition lors de création du nouveau centre commercial, du commissariat de police de la rue LINOIS.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à avoir du mal à nous soigner, à pouvoir accéder au service public postal, et à craindre pour nos biens et nos personnes. Nous vous proposons aujourd'hui de rappeler aux élus et aux décideurs, trois demandes prioritaires :

- La création d'un centre de santé municipal conventionné, en secteur 1,
- Des moyens supplémentaires pour maintenir à tout prix les bureaux de poste de DUPLEIX et BEAUGRENELLE.
- Le remplacement rue LINOIS, du poste de police par un commissariat de plein exercice.

Nos échanges, et vos réactions nous prouvent votre mécontentement, mais aussi votre volonté de vous regrouper pour que nos actions soient plus efficaces. C'est le rôle que le COMITÉ DE DÉFENSE s'est donné. Nous voulons l'assumer en nous renforçant. Nous avons terminé l'année 2022 avec 263 adhérents. Vous êtes de ceux-là et nous vous lançons un appel pressant pour que vous renouveliez votre adhésion, le plus rapidement possible. Nous avons maintenu le montant de notre cotisation annuelle à 5 € et remercions ceux qui y ajoutent un don nous mettant ainsi à l'abri de dépenses exceptionnelles, comme ce fut le cas avec l'action pour le bureau de LOURMEL. Nous rappelons que tous nos responsables sont totalement bénévoles.

Nous voulons insister sur l'utilité et l'importance de votre participation à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE. Nous la tiendrons le JEUDI 16 MARS 2023 de 18h30 à 21H, à LA MAISON POUR TOUS 61 rue VIOLET. Cette assemblée est statutaire mais nous en faisons surtout un moment exceptionnel d'échanges. Nous la terminons par un buffet convivial nous permettant des contacts personnels auxquels vous le savez, nous tenons beaucoup. Pas facile dans un quartier aussi urbanisé !

Nous comptons sur vous pour que sans tarder vous complétiez le bulletin de renouvellement de votre adhésion pour 2023 joint à ce courrier, et vous nous le retourniez accompagné de votre paiement. D'avance merci. Plus tôt nous vous retrouverons tous, plus vite nous pourrons faire de nouveaux adhérents !

Bien cordialement et à bientôt.

## COMPTE RENDU D'UNE REUNION A L'INITIATIVE DU MAIRE DU 15<sup>ème</sup>

Il n'est jamais trop tard pour bien faire : Après 3 courriers en 3 mois, M. le Maire Philippe GOUJON a enfin organisé le 17 janvier, une rencontre avec le Comité et LA POSTE, à laquelle participait également l'adjoint chargé du Conseil de quartier, M. SEMELLE. Le Bureau de LOURMEL étant fermé, refusant de rester l'arme au pied, il nous restait à porter vos témoignages et rappeler l'attachement des habitants au service public de la POSTE. Mais aussi au refus de certains d'entre vous d'utiliser un CARREFOUR City pour effectuer leurs opérations postales, considérant que la confidentialité de celles-ci ne leur était plus assurée. Le Comité a alors rappelé qu'à tout prix, les Bureaux de BEAUGRENELLE et DUPLEIX devaient obtenir des moyens supplémentaires en locaux, notamment pour BEAUGRENELLE, et en personnels pour les deux bureaux.

Nous avons insisté pour que les personnels absents soient automatiquement remplacés, notamment chaque agent partant à la retraite. A ce sujet, nous avons demandé de connaître les prévisions. Nous allons suivre ces questions de près et rapidement allons demander un rendez-vous au Directeur du Bureau.

Les dirigeants de LA POSTE nous ont informés que des travaux seraient engagés pour le Bureau de BEAUGRENELLE. Ce sera la 2<sup>ème</sup> fois et ça s'appelle du gaspillage ! S'il s'agit d'une extension du Bureau en prenant une partie des locaux des services financiers, nous l'avions déjà demandée en 2009, une amélioration de l'accueil du public est possible. Sinon l'expérience déjà vécue ne nous permet pas de le croire !

Évoquant la distribution du courrier dans les boîtes à lettres de nos immeubles, nous avons fait part du grand mécontentement des habitants. Nous n'avons eu aucun engagement sur l'amélioration de ce service. Au contraire nous sommes très inquiets des services que voudraient rendre LA POSTE aux personnes âgées, handicapées, et à mobilité réduite : il s'agirait d'une récupération par les préposés de courriers à expédier, alors que la charge de travail des préposés est de plus en plus lourde. Nous avons eu du mal à comprendre le procédé, aussi nous avons à nouveau insisté pour que la boîte à lettres de LOURMEL soit maintenue sur le trottoir. Comme nous avons demandé une fois de plus qu'une boîte à lettres soit installée rue Sextius MICHELS. Les demandes d'autorisation sont en cours auprès des services de la VILLE DE PARIS.

### Mme HIDALGO ORGANISE UN REFERENDUM A PROPOS DES TROTTINETTES :

Oui, ce moyen de mobilité est prisé par de nombreux adeptes mais peu soucieux des autres ! Ils mettent en danger les piétons, mais aussi tous ceux qui circulent en voiture et en moto, abandonnant les engins sur la chaussée, les trottoirs sans aucune préoccupation

Et pourtant des espaces ont été créés pour leur stationnement. Lors du CA/CICA du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le COMITÉ DE DÉFENSE avait proposé devant les difficultés engendrées par les différentes formes de mobilité, qu'une structure d'échanges réguliers soit créée au niveau du 15<sup>ème</sup> pour suivre cette nouvelle façon de se déplacer dans la ville. Nous n'avons pas été écoutés ! Dommage. Allons attendons la campagne électorale autour du référendum annoncé !

RAPPEL : La révision du PLAN LOCAL D'URBANISME se poursuit. Ce ne peut pas être une affaire de spécialistes. Nous le répétons : le nouveau PLU dont l'adoption est prévue en 2024 par les conseillers de PARIS, après une enquête publique de 4 mois, déterminera les règlements d'urbanisme auxquels toute nouvelle construction devra être conforme. Il est courant d'entendre certains résumer le débat en cours à une formule : « Verdir ou densifier ? ». Il faut trouver un juste équilibre entre le besoin de construire de nouveaux logements, de conserver la possibilité de mettre au service de la population les équipements collectifs tant réclamés, donc densifier, et cette envie de plus en plus exprimée d'espaces verts, de loisirs, en conservant ceux déjà existants et en créant de nouveaux.

Venez en débattre, le lundi 30 JANVIER 2023, à 18 h à la MAIRIE DU 15<sup>ème</sup>. Le COMITÉ DE DÉFENSE au nom du C.I.C.A. du 15<sup>ème</sup> a été chargé d'introduire le débat. Les échanges entre les élus et le public permettront à tous de s'exprimer



